

DOSSIER PEDAGOGIQUE

Fiche artistique

Nathalie Baye	<i>Camille Valmont</i>
Jacques Boudet	<i>Jacquet</i>
Sacha Briquet	<i>Albert</i>
Susan Carlson	<i>Martha</i>
Marie Daëms	<i>Graziella Jacquet</i>
Henri Garcin	<i>Agent de Camille</i>
Michelle Goddet	<i>Marie-Ange</i>
Miki Manojlovic	<i>Adrian</i>
Felicie Pasotti	<i>Gaëlle</i>
Frédérique Ruchaud	<i>La Nurse</i>
Joachim Serreau	<i>Vincent</i>
Gilles Treton	<i>Stephane Frantet</i>
Jacques Vincey	<i>Lombard</i>
Jean-Loup Wolff	<i>Hertz</i>

Fiche technique

Réalisatrice	<i>Nicole Garcia</i>
Dialogues	<i>Jacques Fieschi</i>
Producteur	<i>Alain Sarde</i>
Musique	<i>Oswald d' Andrea</i>
Directeur de la photo	<i>William Lubtchansky</i>
Montage	<i>Agnès Guillemot</i>
Directeur de la décoration	<i>Jean-Baptiste Poirot</i>
Directrice des costumes	<i>Lyvia D'Alche</i>
Ingénieur du son	<i>Jean-Pierre Duret</i>
Son	<i>Jean-Paul Loublrier</i>

Synopsis

en français

Ce drame français, qui n'est ni un mélodrame excessif ni un jugement moral, dépeint le portrait réaliste d'une femme dont l'égoïsme exacerbé détruit inexorablement la vie. Les désirs de célébrité de cette femme, Camille Valmont, occultent tous les autres aspects de sa vie. Quand elle devient une vedette reconnue, elle laisse partir son mari et ses deux jeunes enfants. Le tribunal limite les droits de visite des enfants à un week-end sur deux, peu lui importe, elle préfère se consacrer à sa carrière plutôt que de jouir de ce droit. Puis sa carrière commence à décliner. Camille, à court d'argent, accepte la moindre proposition de cachet. Un jour, elle obtient une courte mission en tant qu'hôtesse pour le Rotary Club de Vichy. Malheureusement, cette date coïncide avec son week-end de visite. Elle décide finalement de concilier les deux en emmenant les enfants avec elle à Vichy, alors que cela lui est formellement interdit par le tribunal. Alors qu'elle s'apprête à monter sur scène, son ex-mari lui téléphone pour lui dire qu'il passe immédiatement récupérer les enfants. Elle panique, vole une voiture de location, s'enfuit avec les enfants pour lesquels elle n'est plus qu'une étrangère, et tente désespérément de se rapprocher d'eux.

in English

Without undue melodrama or moral judgment, this evocative French drama paints a painfully realistic portrait of a woman who inexorably destroys her life with her constant fixation on her own needs. She is Camille Valmont, a woman whose lust for fame eclipses every other aspect of her life. By the time she succeeds, she has lost her good husband and two young children. The courts grant her visitation rights with the children every other weekend. Even then, she is so consumed by her career that she rarely avails herself of the rights. Then her career begins to go into a slump. Camille becomes so desperate for money that she must take any job available to get by. One day she gets a short stint working as a Rotary Club hostess in Vichy. Unfortunately, it is on a visitation weekend. To do both, she takes the children with her, something the courts have forbidden her to do. Just before she is to go on stage, her ex-husband calls to tell her that he is coming for the children. She panics, steals a rental car and takes off with the children, neither of whom care much for her, in a desperate, if misguided bid to get closer to them. ~ Sandra Brennan, All Movie Guide.

www.blockbuster.com

NICOLE GARCIA

Réalisatrice

Par Véronique Krahenbuhl (N° 20 du 14 mai 2000)

Clair-obscur

Actrice, réalisatrice, scénariste, elle mène sa carrière comme un homme avec le charme des grandes séductrices. Nicole Garcia s'est arrêtée sur la Croisette, le temps de participer au jury du 53e Festival de Cannes. Sûr que cette femme de tête saura se faire entendre à l'heure du verdict.



Source photo : www.romaone.it/cannes/GIURIA.html

“Rêver un film et après ne plus compter que sur soi-même pour le mener à bout, c’est une force.”

Elle marche vite et d’un pas sûr. Elle avance face au vent, contre les conventions et les étiquettes. Gestes brusques ou manières délicates, regard brûlant ou sourire glacé, rire léger comme l’insouciance d’un instant volé ou grinçant comme l’ironie d’un mauvais sort, rien n’est en demi-teinte chez Nicole Garcia. Femme de parole, elle s’exprime rapidement d’une voix grave et tellement singulière, les mots se cherchent, s’attardent, s’entrechoquent, repartent de plus belle et parfois ne finissent pas leur phrase. L’esprit est alerte, le ton est passionné, le caractère est viril. Féminin-masculin, voilà le genre de ce garçon manqué qui possède la grâce des grandes dames fatalement conquérantes.

Avec, entre les sourcils, deux rides qui définissent tous ceux qui s’interrogent sur le monde qui les entoure, l’actrice est passée derrière la caméra pour poser ses yeux sur la détresse d’une mère (Nathalie Baye) dans son premier film, *Un Week-End sur deux*. Elle les a tournés du côté des hommes pour réaliser *Le Fils préféré*, l’histoire sensible d’une famille éclatée dans laquelle on retrouve Gérard Lanvin (le solitaire), Bernard Giraudeau (le prof homosexuel) et Jean-Marc Barr (l’avocat brillant). Tous trois excellents. Et s’est attardée sur l’univers des diamantaires avec *Place Vendôme* en dressant un magnifique portrait de femme à la dérive, Catherine Deneuve, filmée comme rarement. “C’est une actrice, non, un personnage qui a toujours provoqué du trouble en moi. Comme une sorte de double idéalisé, une distance, une perfection. Quelque chose à la fois d’idéal et de lointain.”

Fascinée par le secret, Nicole Garcia le cultive pour en faire le thème récurrent de son travail. Pas étonnant dès lors qu’elle se soit intéressée au livre d’Emmanuel Carrère *L’Adversaire*. Basé sur des faits réels, l’auteur revient sur l’imposture de Jean-Claude Romand. Père de famille aimant et respectable, faux médecin, chercheur à l’OMS qui, pendant vingt ans, s’est construit une vie de mensonges en escroquant ses proches. Terrible engrenage qui l’a conduit en 1993 à tuer ses parents, ses enfants et sa femme. Le romancier, qui a reçu une quinzaine de propositions, a finalement confié le projet à la réalisatrice qui l’adaptera au cinéma.

Difficile de comprendre Nicole Garcia sans revenir sur les traces de son passé. De l’enfance à Oran (Algérie), elle se souvient des orangers en fleur, des sucreries orientales, de la chaleur écrasante qui pousse à la sieste et d’une famille chargée de secrets où les femmes décident et les hommes se taisent: “Ils ne parlaient jamais, se déplaçaient à l’intérieur des maisons comme des fantômes. Mon père était un solitaire.” Petite fille, elle se raconte toutes sortes d’histoires avant de s’endormir. A l’école, contrairement à ses camarades, elle aime déclamer des poèmes. Plus tard elle se rêve androgyne, et quand ses seins commencent à pousser elle les entoure de bandelettes pour les aplatir. “Personne ne m’avait appris qu’on pouvait en être fière. Je pensais que j’étais ingrate et gauche, et je faisais des efforts désespérés pour plaire à tout le monde.”

Séduire, un verbe qui s'accorde parfaitement avec le métier de comédienne. Loin du soleil d'Algérie, à Paris, Nicole Garcia a 19 ans lorsqu'elle reçoit le Premier prix du Conservatoire. Le théâtre d'abord et toujours, le cinéma ensuite avec, au départ, *Que la fête commence...* (Tavernier, 1974). Entre pièces et films plutôt difficiles, elle passe assez naturellement à la réalisation en 1990. "Une actrice doit être un objet de désir. La réalisation, c'est plus libre, plus fort, plus puissant. J'aime raconter des histoires, aller à la rencontre des autres. Ça me plaît aussi de jouer, sauf que je l'envisage d'une manière plus ludique. C'est ma récréation."

Aujourd'hui, à l'âge où l'on commence à récolter ce que l'on a semé, Nicole Garcia se sent dans une période harmonieuse. Proche de ses désirs, elle fonctionne grâce à sa vitalité en sachant que la séduction peut être un plaisir et non une obligation. Les hommes lui sont nécessaires, mais elle aime décider seule. Malgré son allure d'amazone, elle ne se sent pas si autonome que ça: "J'ai besoin de l'approbation des autres." Et si le temps lui fait peur, ce n'est en aucun cas pour ses marques, mais pour l'énergie qu'il pourrait lui voler.

Reconnue en tant que comédienne, saluée en tant que réalisatrice, il lui faut maintenant juger le travail de cinéastes venus du monde entier avec vingt-trois films en compétition. Se faire entendre dans un jury marqué, cette année, par sa disparité et présidé par le plus américain des Français (Luc Besson) n'est pas une mince affaire, mais Nicole Garcia n'est pas du style à se laisser marcher sur les pieds.

Repères

1946: **Naissance** à Oran (Algérie).

1976: *Duelle* (Jacques Rivette).

1980: *Mon Oncle d'Amérique* (Alain Resnais). **César** du meilleur second rôle pour *Le Cavaleur* (Philippe de Broca).

1982: *L'Honneur d'un Capitaine* (Pierre Schoendoerffer).

1985: *Péril en la Demeure* (Michel Deville).

1990: *Outremer* (Brigitte Roïan).

Réalise *Un Week-End sur deux* (premier film en tant que réalisatrice)

1994: Réalise *Le Fils préféré*.

1995: *Fugueuses* (Nadine Trintignant).

1998: Réalise *Place Vendôme*.

2000: *Kennedy et moi* (Sam Karmann).

2001: Réalise *L'Adversaire* (sortira prochainement).



Source: www.membres.tripod.fr

Filmographie

Consultez www.ecrannoir.fr

Télévision

1973	<i>L'inconnu</i>
1975	<i>La condition féminine</i>
1975	<i>Portrait d'une jeune femme</i>
1975	<i>Les Cinq dernières minutes</i> (Episode "Une si jolie petite cure")
1979	<i>Madame Sourdis</i>
1979	<i>Sacré farceur</i>
2001	<i>L'enfant des Lumières</i>

Théâtre

1971	<i>Galapagos</i>
1973	<i>Liola</i>
1978	<i>Les trois sœurs</i>
1986	<i>Adriana Monti</i>
1992-93	<i>Les fausses confidences</i>
1995-96	<i>La Parisienne</i>

Récompenses

1981	César de la meilleure actrice de second rôle pour sa prestation dans <i>Sauve qui peut (La vie)</i> de Jean-Luc Godard
1982	César de la meilleure actrice de second rôle pour sa prestation dans <i>Une étrange affaire</i> de Pierre Granier-Deferre
1983	César de la meilleure actrice pour sa prestation dans <i>La balance</i> de Bob Swain

Biographie

Nathalie Baye est née le 6 juillet 1948 à Mainneville, dans l'Eure.

A quatorze ans, elle intègre une école de danse à Monaco, ce sont alors ses premiers pas d'artiste. Trois ans plus tard elle part pour les Etats-Unis, nouveau monde, nouvelle culture.

A son retour en France, elle poursuit dans la danse mais parallèlement s'inscrit au cours Simon. Elle est ensuite admise au Conservatoire dont elle sortira en 1972 avec un second prix en comédie, comédie dramatique et théâtre étranger (ouf!). C'est aussi l'époque des premières apparitions, comme dans *Two People (Brève rencontre à Paris)* de Robert Wise, puis comme scripte dans *La nuit américaine* de Truffaut. Jusqu'à la fin des années 70, elle accumule les rôles de bonne copine et de gentille provinciale sans sourciller. Elle travaille aussi parfois pour la télévision.

En 1981, elle décroche son premier César (celui du meilleur second rôle) pour son interprétation dans *Sauve qui peut (la vie)* de Godard. S'en suit alors une incroyable série de succès, avec entre autres *Le retour de Martin Guerre* et *La balance* qui font d'elle une star en 1982. Elle remporte deux nouveaux Césars (meilleur second rôle féminin 1982 pour *Une étrange affaire*, puis meilleure actrice 1982 pour *la Balance*) et devient l'une des actrices les plus populaires de France. Sa relation avec Johnny Hallyday la place sous le feu de l'actualité, mais Nathalie continue à travailler sans relâche. Après avoir cassé son image en jouant le rôle d'une prostituée dans *La balance*, elle élargit son champs de jeu et incarne désormais des personnages moins "sympathiques" (*J'ai épousé une ombre*, *En toute innocence*).

La naissance de sa fille Laura la pousse à ralentir son rythme de tournage. Elle profite aussi de cette époque pour remonter sur les planches en interprétant Adriana Monti en 1986. Désormais Nathalie se tourne vers un cinéma d'auteur, parfois plus intimiste, privilégiant les rôles de femmes fortes (*Un week-end sur deux*, *Mensonge*, *Une liaison pornographique*).

Toujours très populaire, elle ne renoue toutefois avec le succès en salle qu'en 1999 avec *Vénus beauté* de Tonie Marshall. 1999 restera une année faste puisqu'elle décroche également un prix d'interprétation à Venise pour *Une Liaison Pornographique*. Elle enchaîne depuis les comédies à succès dont *Absolument fabuleuses* avec Josiane Balasko.

Entretien avec Nathalie

Vous avez débuté votre carrière artistique par la danse. Jusqu'à quand avez-vous continué ?

J'ai en fait arrêté la danse en deuxième ou troisième année de Conservatoire parce que je ne pouvais plus faire les deux, c'était devenu impossible.

Et qu'est-ce qui vous a poussé à passer ensuite de la danse au théâtre ?

Un jour, une copine danseuse m'a dit qu'elle voulait aller voir un peu ce qui se passait dans les cours d'art dramatique, et moi je l'ai accompagnée. Je devais être inconsciemment aussi désireuse qu'elle de savoir ce qui s'y passait. Et puis, dès que j'ai commencé à travailler avec René Simon, à dire des textes, ça m'a tout de suite plu. En plus, lui qui était un grand professeur d'art dramatique me disait " vas-y, tu es faite pour ça ", il m'encourageait beaucoup.

Et ensuite, quelle a été la transition entre les planches et le cinéma ?

Ce sont un peu les fruits du hasard. Quand je suis sortie du Conservatoire avec mes prix, un agent m'a engagée. Il a alors su que Truffaut cherchait une actrice pour faire *La nuit américaine*. Tout est parti de là.

Quand on commence ce métier on cherche du boulot, au théâtre ou ailleurs. Et quand des choses intéressantes se présentent on y va.

Votre tout premier rôle, c'était dans *Two People*. Vous pouvez me raconter cette histoire ?

C'est un film américain de Robert Wise (qui a fait *West Side Story*) avec Peter Fonda et une comédienne américaine dont j'ai oublié le nom. Le film n'est même pas sorti en France je crois. Le réalisateur cherchait une actrice qui parlait anglais et qui devait ressembler à l'actrice principale. Ce sont ces choses-là qui ont déterminé son choix. J'avais en effet une scène avec Peter Fonda, et il devait, en me voyant, penser à l'héroïne du film.

Aux seconds rôles des années 70 ont succédé les premiers rôles, puis ensuite les succès au box-office. Comment avez-vous vécu cette progression ?

Tout cela s'est fait normalement. Il y a une phrase qui dit "le succès fait partie du métier", et elle résume tout ça. Un type n'est pas venu me trouver dans la rue en me disant "je vais faire de vous une star". Moi j'ai été au Conservatoire, j'ai fait des petits rôles, puis des plus importants, et enfin des premiers.

Et la médiatisation plus "people" qui a suivi ?

C'était une médiatisation qui ne reposait pas sur le cinéma, j'en ai déjà parlé 50.000 fois. J'étais un petit peu dépassée par les événements. J'ai essayé de m'en protéger au maximum, car ce n'est pas quelque chose qui fait du bien à une carrière. Mais c'était ma vie et je l'avais choisie. Pendant un moment j'avais l'impression de n'être plus qu'un personnage de magazine, et j'avais l'impression qu'on oubliait l'actrice. Cela m'a dérangée, mais sans plus, je m'en suis sortie. Cette période a aussi correspondu avec un petit break cinématographique. Après la naissance de ma fille, j'ai eu une période où j'ai fait du théâtre et cela explique cette mini-coupure au cinéma. J'ai joué tout un hiver à Paris puis ensuite on a fait une tournée dans toute la France. Tout ça a duré quasiment un an et demi.

Quelle différence faites-vous entre le théâtre et le cinéma ?

C'est difficile de dire quelle est la différence de sensation entre les deux. Mon métier, c'est d'abord jouer. J'aime jouer sur scène, j'aime le rapport immédiat avec le public. J'aime aussi les répétitions au théâtre, le parcours qu'un acteur fait pour aller jusqu'à un rôle, ces deux mois où on s'approche d'un personnage, où on le cherche et puis où subitement on se retrouve dans le vide devant le public. J'aime sortir d'un théâtre, voir les gens, leurs réactions. Mais j'aime aussi le cinéma, avec cette caméra qui vous vole des choses, le côté magique du cinéma. Je n'ai pas envie de les différencier, je les aime autant l'un que l'autre. J'ai beaucoup de mal à être privée de l'un ou de l'autre.

Comment qualifiez-vous les rôles que vous avez tenus depuis au cinéma ? Forts, dramatiques ?

Des rôles puissants. J'ai eu la chance que l'on me propose ces rôles-là. Pour refuser des rôles pareils il aurait carrément fallu que j'arrête mon métier ! Ce sont des rôles riches. Ce que j'aime par exemple dans *la Liaison pornographique*, qui est un film que j'adore, c'est qu'il y a beaucoup d'humour. C'est un personnage qui est drôle en fait. Dans *Vénus beauté*, c'est pareil. Je trouve que mon personnage est émouvant, paumé, largué, mais elle est drôle aussi. Ce sont des personnages à doubles facettes.

Il y a quelques années, les actrices de votre âge ne se voyaient pas proposer de rôles aussi intéressants. Je trouve qu'aujourd'hui cela a beaucoup changé.

Oui, ce sont des choses qui se disent, mais regardez Isabelle Huppert ou Fanny Ardant, elles ont des rôles magnifiques. C'est vrai que ça n'a pas toujours été le cas, contrairement aux Etats-Unis par exemple.

Vous avez collaboré avec les Italiens, les Anglais et les Américains aussi. Que vous ont apporté ces expériences ?

And The Band Played On, c'était une production américaine avec un metteur en scène anglais, beaucoup d'acteurs américains et quelques français, la plupart plus ou moins sucrés dans le film du reste ... Mais

c'était un sujet, la recherche contre le SIDA, qui était intéressant. Ça m'a amusée comme expérience, mais ça n'a rien de mirobolant sur le plan artistique ! Moi ce dont j'ai envie c'est de faire des choses qui me plaisent, peu importe avec qui.

Vous vous êtes souvent engagé comme actrice. Je pense aux Restos du cœur ou à l'enfance maltraitée. Vous pensez que c'est un devoir ?

Je connaissais Coluche, il m'a simplement demandé de participer. Je ne prends pas cela comme un devoir d'artiste. Quand c'est quelque chose qui me touche, par exemple accepter un film qui traite du SIDA, je ne me pose pas la question en fait. C'est un sujet important, alors je le fais. Mais je n'ai pas une démarche militante. Pour l'enfance maltraitée, on m'a demandé de faire partie du comité de parrainage de ce qui a été la grande cause de l'année 1997. Pendant toute l'année j'ai donc eu des choses très précises à faire, mais ce qui est en rapport avec l'enfance me touche énormément. Je ne le regrette pas. Mais je ne fais pas que des choses officielles et qui se voient... Le problème c'est que l'on est beaucoup sollicités, mais on ne peut pas tout faire.

Au final, tous ces films sont-ils futiles ou bien servent-ils à quelque chose ?

Mais non, je pense que ce n'est pas futile. On a tous besoin de rêver, de s'évader. Certains s'évadent en faisant du sport ou en voyageant, et il y en a d'autres qui s'évadent avec le spectacle, le théâtre ou le cinéma. Quand on est petit, on aime bien que l'on nous raconte des histoires, et bien c'est une manière de continuer à raconter des histoires aux gens. Il y a une quinzaine d'années, je faisais une tournée en France. Un jour, à Béziers, des gens m'ont dit qu'ils étaient venus au théâtre pour la première fois de leur vie, pour me voir. Ça leur a tellement plu qu'ils m'ont dit "on y retournera". J'ai senti qu'ils avaient eu un réel plaisir pendant deux heures, ça m'a beaucoup touchée. Et je suis comme les autres, j'aime bien aussi m'évader, voir un film, rire, pleurer. Alors si je peux contribuer à donner un peu de plaisir, je trouve que c'est bien.

A titre personnel je vous imaginerais très bien en personnage comique. On ne vous a jamais proposé ce genre de rôles ?

Eh bien si ! J'ai fait un film qui va sortir bientôt, qui s'appelle *Ca ira mieux demain*. C'est un film comique. Et là je commence un film d'un jeune réalisateur qui s'appelle Bruno Chiche, avec Lucchini et Marie Gillain, et c'est très drôle aussi. Mais de toute manière j'adore ça. Prenez *Une liaison pornographique*, c'est aussi plein de choses drôles. Je crois que c'est mon rôle préféré d'ailleurs.

Entretien réalisé en mars 2000.

Biographie et entretien : www.membres.tripod.fr

Le divorce en France

Histoire

Pour faire très simple, disons que le divorce a évolué au même rythme que l'emprise de la religion sur l'Etat. Rupture juridique de l'union conjugale, le divorce est déjà cité dans la Bible, assorti de réserves.

Mais les Evangiles en refusent l'idée, sauf en cas d'adultère ou de non-consommation, et donc de faute, car le mariage est un sacrement. Le principe est alors l'indissolubilité.

Il est probable qu'il s'agissait en partie d'une réaction à l'abus des Romains. Car ceux-ci avaient accès au divorce par consentement mutuel, mais utilisaient beaucoup le divorce-répudiation ! Ce dernier était à sens unique, au profit du mari qui disposait ainsi de sa femme.

Le divorce réapparaît vraiment avec la révolution. Les philosophes et les humanistes y sont favorables et développent des idées nouvelles :

Pouvoir casser le mariage permettra de relancer la natalité ; Il faut supprimer ce pouvoir de la religion sur d'individu ; Le mariage n'est qu'un contrat qui doit pouvoir trouver une fin...

Ainsi, après quelques années, un mariage urbain sur trois finira par une séparation légale.

Le retour de la monarchie, en 1816, restaure la religion d'Etat. Le divorce, " poison révolutionnaire " est de nouveau interdit, et le mariage redevient indissoluble.

Ce n'est qu'après l'instauration de la 3ème république que Naquet reprend, en 1884, l'idée de mariage-contrat. Malgré la séparation de l'église et de l'Etat, en 1901, la loi ne changera pas notablement durant près d'un siècle (sauf durant la seconde guerre mondiale). Une procédure, assez simple, mène les époux au tribunal et, après une tentative de conciliation, le juge décide du bien fondé de la demande et déclare le divorce aux torts de l'un ou des deux conjoints. Puisqu'il s'agit de torts, le principe est celui de fautes, à prouver par l'un ou les deux demandeurs, ce qui ne manqua pas de créer des situations tantôt tendues, tantôt burlesques en cas d'arrangements.

Dans le cadre des modifications du droit familial, après 1968, la loi du 11 juillet 1975 intègre enfin la notion de divorce par consentement mutuel. Dès lors, il n'est plus obligatoire de prouver, ou d'inventer, les fautes de son conjoint.

L'évolution du nombre de divorce, qui s'accélère déjà depuis 1965, ne cesse alors de grimper.

Statistiques (données de 1998)

L'âge moyen de 1er mariage est de 29 ans pour les hommes, et 27 pour les femmes.

En effet, certains jeunes quittent le foyer parental plus tard (allongement des études et de la recherche du premier emploi). Par ailleurs, la cohabitation pré-nuptiale, le concubinage, augmente depuis 1970, couvrant la baisse du nombre de mariage.

Le nombre de couples non mariés est monté de 446.000 en 1975, à 2,4 millions en 1998 (1,3 sans enfant). Leurs enfants représentaient 11 % des naissances en 1980, pour 50 % en 1998, mais ne justifient plus le mariage, ne serait ce que civil. En 1996, 112.000 enfants ont cependant assisté à l'union de leurs parents.

Un couple marié sur deux divorce en région Parisienne, et un sur trois en Province.

Pour 250.000 mariages en 1993, il y avait 111.000 divorces, plus les séparations de couples non mariés (12,5 % des couples en 1990, en constante évolution). En 1994, le remariage de l'un au moins des époux représentait plus de 20 % des unions civiles, pour 8 % en 1974. Cependant, le pourcentage de divorcés qui se remarient (20 à 25 % d'entre eux) est en baisse, au profit donc de l'union libre, du célibat, ou du foyer monoparental.

Tout cela représente, pour le mariage, une baisse de près de 40 % en vingt ans, et pour les divorces une hausse de 100 %. Néanmoins cette tendance semble s'inverser ; en effet, le nombre de mariage est en augmentation pour l'année 2000.

Quelques informations supplémentaires...

- Chacun des époux doit être assisté d'un avocat.
- La durée de la procédure varie selon les différents cas de divorce. De quatre mois au moins en cas de consentement mutuel à un an ou plus dans les autres situations.
- Les frais de justice tarifés et les honoraires de l'avocat représentent une somme minimum (coût moyen : entre 5 000 F et 25 000 F). Au cas où l'un des conjoints se trouve sans ressources ou a peu de ressources, il peut demander l'aide juridictionnelle. .
- Le Juge aux affaires familiales ou le tribunal peuvent ordonner une enquête sociale pour être mieux informés. L'enquêteur social interroge qui bon lui semble et n'est pas tenu d'indiquer ses sources. Il rédige un rapport qui comporte des conclusions que le juge n'est pas obligé de suivre. Ce rapport est communiqué aux parties qui peuvent demander une contre-enquête ou un complément d'enquête. Le rapport d'enquête sociale ne peut pas être utilisé dans le débat sur la cause du divorce.
- Après le divorce, la femme peut être autorisée à conserver l'usage du nom de son mari.
- Pour l'attribution ou la modification de l'exercice de l'autorité parentale, on tient compte des sentiments exprimés par l'enfant.
- Le parent chez lequel ne réside pas l'enfant a, sauf cas exceptionnel, un droit de visite et d'hébergement : généralement l'enfant lui est confié un week-end sur deux et pendant la moitié des vacances scolaires.

Données : INSEE, Ministère la justice, Internet.

Droit : les enlèvements parentaux en France

Ce film aborde le douloureux problème des enlèvements parentaux, sujet sensible et complexe lié à des souffrances profondes, celles d'un parent séparé de son ou de ses enfants. Certains vont même jusqu'à parler de guerre parentale.

Il faut savoir, même si ce n'est pas le cas dans le film, que, la plupart du temps, l'enfant qui est enlevé est retenu illicitement dans un pays étranger, par son propre père ou sa propre mère. Les parents sont souvent de nationalités différentes et donc de cultures différentes. Chacun faisant alors valoir, en application de sa culture, son droit sur l'enfant. Depuis une vingtaine d'années ces conflits se multiplient au point que cela en est devenu un véritable problème de société. Il est alors particulièrement compliqué pour le parent victime de récupérer ces enfants. La voie légale étant peu efficace, il faut souvent utiliser des moyens peut-être plus officieux ou encore à faire appel au monde politique ou diplomatique afin qu'il y ait restitution des enfants.

A – Avant l'enlèvement international

Il existe un système préventif appelé : **procédure d'alerte aux frontières.**

Cette procédure permet d'intercepter un enfant qui est en train ou sur le point d'être déplacé illicitement du pays. Cette alerte est mise en œuvre par la Police de l'Air et des frontières sur demande du Ministère de l'Intérieur. Concrètement, la PAF intervient sur toutes les portes de sortie du pays : aéroports, ports, gares internationales et postes de douanes. L'alerte ne dure en principe que deux semaines, mais peut être prolongée.

B – Après l'enlèvement international

- Lorsque l'enfant n'est pas localisé

C'est le cas le plus grave puisque l'enfant disparaît complètement avec un de ses parents (son père le plus souvent). Le parent victime n'a alors qu'un seul recours : porter plainte pour non-représentation d'enfant au commissariat de Police qui lance un **mandat d'arrêt international**, qui constitue une arme importante car il permet, une fois l'enfant localisé des « négociations » ultérieures.

Il est à rappeler également que le droit français punit l'enlèvement parental avec franchissement de frontière, seulement depuis 1993, de 2 ans d'emprisonnement et de 200 000 F d'amende en vertu de l'article 227-9 du Nouveau Code Pénal :

- Si l'enfant mineur est retenu au-delà de cinq jours sans que ceux qui ont le droit de réclamer qu'il leur soit représenté sachent où il se trouve.

- Si l'enfant mineur est retenu indûment hors du territoire de la République.

- Lorsque l'enfant est localisé

a) Dans un pays conventionné

Si l'enfant est localisé dans un pays signataire de Conventions européennes, il s'agit de suivre la procédure prévue par la Convention de La Haye. Dans le cadre de cette Convention, la procédure est basée essentiellement sur la coopération entre les autorités centrales désignées par chaque pays.

b) Dans un pays hors convention

Lorsque l'enfant est localisé dans un pays signataire d'aucune convention, la méthode de rapatriement très différente est le plus souvent longue et coûteuse. L'unique procédure pour envisager le retour de l'enfant est pour le parent victime d'entamer des procédures civiles dans le pays en question selon les lois et devant les tribunaux de celui-ci. Il peut être demandé au pays étranger d'effectuer l'arrestation provisoire du suspect, en attendant que la demande d'extradition soit reçue par les voies diplomatiques.

Sources : www.kimaid.org

La France au centre de l'Europe



- *l'abolition des frontières*

Depuis le premier janvier 1993, le Marché Unique Européen est entré en vigueur; il n'existe plus de frontières entre les différents pays membres de la Communauté Européenne. Tout ressortissant européen peut donc circuler librement dans l'un des quinze pays européens, y habiter et même y travailler sans plus de contraintes que dans son propre pays.

La libre circulation des personnes est l'une des libertés fondamentales des ressortissants de l'Union Européenne

- *Les libertés fondamentales*

“La paix, l'unité et l'égalité ont pour corollaire la liberté. La création d'un grand espace réunissant à présent quinze États garantit une série de libertés: celle de la circulation par-delà les frontières nationales, notamment pour les travailleurs, celle de l'établissement et de la prestation de services, celle de la circulation des marchandises et des capitaux.

Autant de libertés fondamentales qui permettent à l'entreprise de décider librement, au travailleur de choisir librement son emploi et au consommateur de disposer d'un éventail des produits les plus divers. La libre concurrence ouvre aux entreprises des débouchés bien plus larges; l'espace constitué par l'UE permet au travailleur de chercher un emploi ou d'en changer en fonction de ses qualifications et de ses intérêts; la gamme des articles offerts dans un système de concurrence accrue est telle que l'utilisateur peut choisir les moins chers et les meilleurs.”

http://europa.eu.int/eur-lex/fr/about/abc_fr.pdf , pour plus d'informations en matière de droit communautaire.

http://europa.eu.int/abc/history/index_fr.htm, pour un historique de la construction européenne

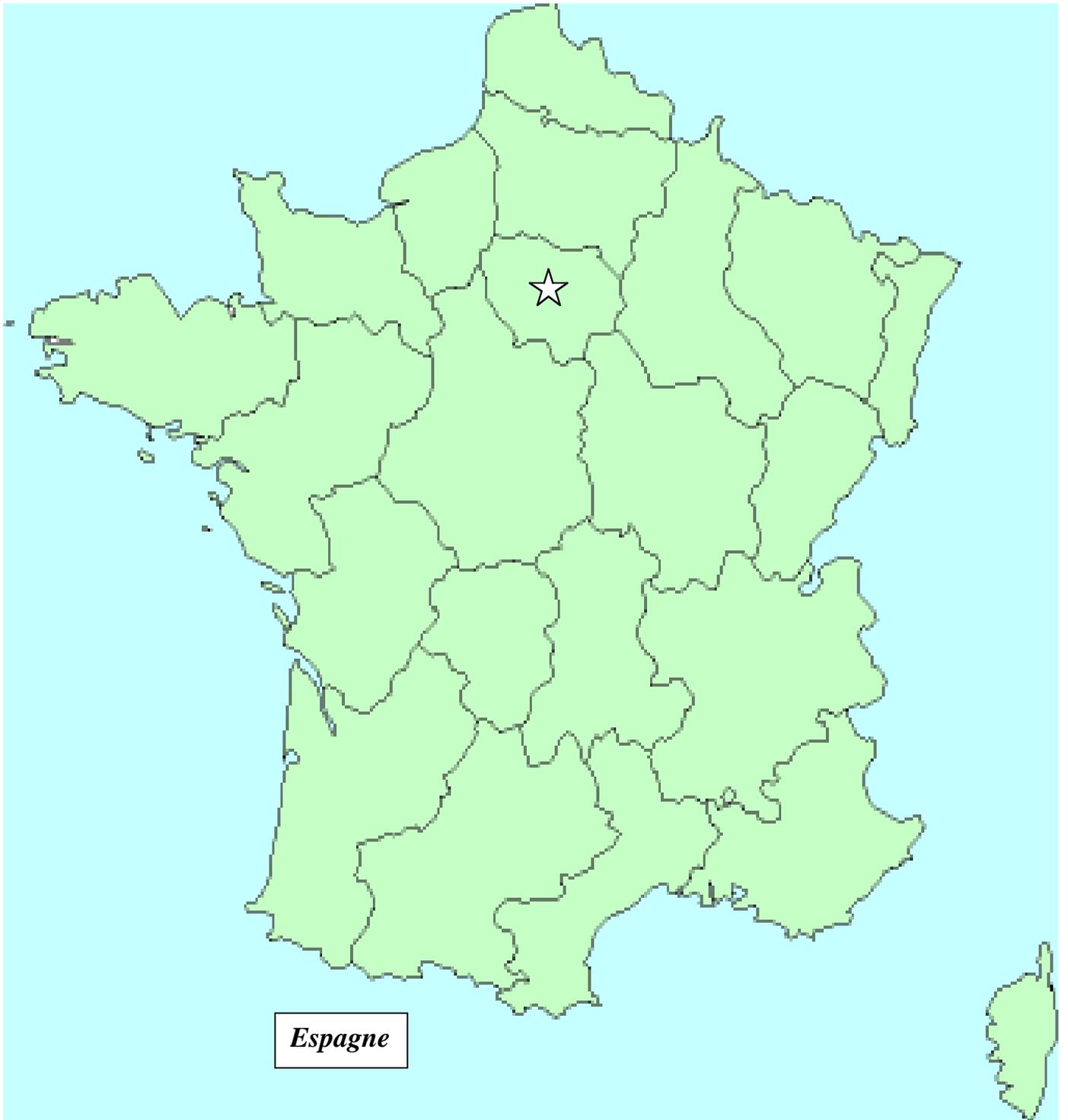
Fiches Pédagogiques: Niveau 1

A propos de l'actrice principale

- 1) Pourquoi Nathalie a-t-elle arrêté la danse ?
- 2) Qu'est-ce que le cours Simon ? Vous trouverez des renseignements sur www.cours-simon.com
- 3) Dans quel film a-t-elle tenu son premier rôle ?
- 4) Comment définiriez-vous l'évolution professionnelle de Nathalie ?
- 5) Quelles récompenses a-t-elle obtenu jusqu'ici ?
- 6) Quels problèmes a-t-elle rencontré ? Est-elle parvenue à préserver sa vie privée ?
- 7) Avec quel chanteur célèbre a-t-elle partagé sa vie ?
- 8) Quel genre de rôles a-t-elle le plus fréquemment tenus ? Quels sont ceux qu'elle prend le plus de plaisir à incarner ?
- 9) Comment se manifeste la générosité de l'actrice ?
- 10) Selon Nathalie, qu'apportent le cinéma et le théâtre au public ?

A propos du film

- 1) Avant la fuite, relevez dans le film quelques exemples illustrant la distance qui existe entre la mère et ses enfants.
- 2) Les deux enfants réagissent-ils de la même façon après l'enlèvement ? Décrivez leur attitude.
- 3) Que fait Camille pour tenter de regagner la confiance de ses enfants ?
- 4) En utilisant le fond de carte ci-dessous, retracez le parcours suivi par Camille et ses deux enfants en inscrivant le nom des villes citées, de Paris à la frontière espagnole.



Fiches Pédagogiques: Niveau 2

A propos de la réalisatrice

- 1) Quelle culture marque l'enfance de Nicole Garcia ?
- 2) Pourquoi Nicole Garcia est-elle un garçon manqué ?
- 3) Quel est le thème récurrent dans le travail de la réalisatrice ?

Réflexions autour des thèmes abordés dans le film

Le divorce en France

- 1) Après avoir lu les documents concernant le divorce en France, recherchez les points communs et les différences avec le système américain.
- 2) Quelles informations statistiques vous paraissent les plus surprenantes ? Pourquoi ?
- 3) Recherchez quelques statistiques concernant le divorce aux Etats-Unis, faites une comparaison.
- 4) Selon la Bible, quel principe est fondamentalement lié au mariage ?
- 5) A quelle période le divorce fait-il son apparition ? Quelles connaissances avez-vous au sujet de cette période trouble de l'histoire de France ?
- 6) Expliquez le terme de « mariage-contrat ».
- 7) Dans le film, dans quel pays Camille s'enfuit-elle ? S'agit-il d'un pays appartenant à l'Union Européenne ? Cela a-t-il une importance aux yeux de la justice ou non ?

La France au centre de l'Europe

- 1) Quels sont les quinze pays membres de l'Union Européenne ?
- 2) Quels sont les pays limitrophes de la France ? Font-ils tous partie de l'Union Européenne ?
- 3) En 1946, Winston Churchill plaide pour l'édification d'une « sorte d'Etats-Unis d'Europe » ; quelle union voit le jour en décembre de cette même année ?
- 4) Qu'est ce que l'EURO et quand entrera-t-il en vigueur ?
- 5) Quelles sont les libertés fondamentales des européens ?
- 6) Qui était Robert Schuman ?

Amusez-vous! *Vocabulaire enfantin*

Saute moutons:	leap frog
Cochon d'inde:	guinea pig
Sac à mains:	purse
Nain:	dwarf
Varappe:	rock-climbing
Caoutchouc :	rubber
Faire un vœu :	make a wish
Bêler :	bleat (sound that goats make)